

## MONCEAU SUR OISE

Délibérations du Conseil Municipal du 03 avril 2019

### Etaient présents :

Béra Thomas,  
Blanquin Ludovic,  
Camus Sylvie  
Fortin Marie-Claire,  
Lavisse José,  
Lefèvre Nicolas,  
Léguillier Sylvie  
Mangot Charles-  
Antoine

### Absents excusés :

### Absents :

Coche Gaël

### Secrétaire de séance :

Lefèvre Nicolas

### 1) Vote du compte administratif 2018

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif présenté

Libellés	Investissements		Fonctionnement	
	Dépenses/ déficits	Recettes/ excédents	Dépenses/ déficits	Recettes/ excédents
résultats reportés	9 573,69			36 833,58
opération de l'exercice	36 786,14	41 223,34	77 550,48	90 514,48
totaux	<b>46 359,83</b>	<b>41 223,34</b>	<b>77 550,48</b>	<b>127 348,06</b>
résultats exercice		4 437,20		12 964
résultats de clôture		<b>- 5 136,49</b>		<b>49 797,58</b>
restes à réaliser	125 272,55	119 494,25		

### 2) Vote du compte de gestion 2018

Le conseil municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé par le receveur pour 2018 est visé et certifié conforme par l'ordonnateur

### 3) Affectation des résultats 2018

Résultat de clôture de l'exercice 2018 :

Excédent de fonctionnement	49 797,58	Déficit d'investissement	5 136,49
----------------------------	-----------	--------------------------	----------

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter au budget le résultat comme suit :  
Vu les restes à réaliser en investissement,

- Affectation au financement de la section de fonctionnement excédent reporté, (compte 002), pour 38 882,79 euros
- Affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068) pour – 10 914,79 euros.

### 4) Vote du taux des 4 taxes directes 2019

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier le taux des 4 taxes directes pour 2019.

**5) Vote du budget prévisionnel 2019**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le vote du BP 2019 présenté à l'équilibre :

Section de fonctionnement : Dépenses / recettes → 121 526,79

Section d'investissement : Dépenses / recettes → 165 470,04

**6) Achat de la tondeuse avec remorque et reprise de la débroussailleuse**

Le conseil municipal accepte à la majorité, la proposition de la société ROCHA pour l'achat d'une tondeuse RIDER et de sa remorque au prix de 4 389 € TTC, incluant la reprise de la tondeuse débroussailleuse RECATO au prix de 1000 €.

**7) Mise en conformité avec le RGPD : complément de prestation**

Accepte à l'unanimité, le complément à la prestation (ajout d'un logiciel) afin de pouvoir rechercher les données personnelles à supprimer ou à crypter et de retracer les données qui auraient été piratées.

**8) Convention de partenariat pour un chantier d'insertion avec « Devenir en vermandois »**

Considérant le souhait de la commune de contribuer à l'effort d'insertion de jeunes gens fortement éloignés de l'emploi, notamment dans le domaine de la valorisation du patrimoine bâti et du domaine public.

Considérant la liste des prestations proposées dans le cadre d'un tel chantier d'insertion consistant principalement dans des travaux de réfection de clôture du cimetière communal, le conseil municipal approuve à l'unanimité, la mise en place d'un chantier d'insertion « avec Devenir en Vermandois ».

**9) Lancement du marché public pour la réfection de la toiture du logement communal**

Le conseil municipal autorise à l'unanimité, la procédure de lancer le marché public pour la réfection de la toiture du logement communal, l'engagement d'une passation du marché selon la procédure adaptée, conformément à l'article 27 du décret 2016-360 du 25 03 2016 relatif aux marchés publics.

**10) Avis sur la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière d'argile sur le territoire de Proisy et Marly Gomont**

Après le résultat de l'enquête publique qui s'est déroulée en mairie de PROISY et MARLY GOMONT du 25/02/2019 au 27/03/2019, faisant suite à une demande de la société RV SUEZ NORD EST pour le renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière d'argile, le conseil municipal à la majorité donne un avis défavorable sur ce sujet.

## QUE FAIRE EN CAS DE FRELON ASIATIQUE



Le frelon asiatique est un danger pour les abeilles. A ce jour, le seul moyen de réduire la pression prédatrice sur les ruchers est la destruction des nids de frelons asiatiques.

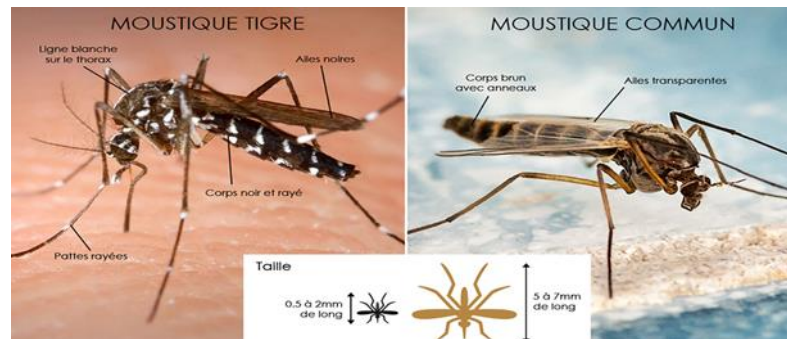
Un protocole a été décidé entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours, qui prend en charge la destruction des nids, et l'Association Apicole Départementale de l'Aisne (ASAD), chargée de la diagnose d'espèce et de la localisation du nid.

Pour obtenir la liste des cueilleurs d'essaim :

Contactez la mairie ou consultez le site :

<http://www.abeille-aisne.fr/index.php/contacts/recolte-d-essaim/essaimage>

## LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE



D'origine d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre a fait son apparition en France dans les années 2000. Depuis, il ne cesse de coloniser notre territoire, notamment notre département depuis 2018. Nuisible attaquant principalement le jour, il est potentiellement vecteur de maladies comme la dengue, le Zika et le chikungunya. Afin d'éviter sa prolifération, une seule solution : **le priver d'eau dont il a besoin pour sa reproduction.**

### **PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES**

Vous pensez avoir trouvé un moustique-tigre, Prenez une photo ou attrapez le spécimen et rendez-vous sur :

[www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

# Compte administratif 2018

## Section de fonctionnement

## Section d'investissement

